





















TABAC • LOTO • PRESSE • PMU















Ouvert du lundi au samedi de 7h à 19h Dimanche de 8h à 13h

146 avenue Victor Claude 54700 BLENOD LES PONT A MOUSSON

03 83 81 06 59





• DETECTION INTRUSION - INCENDIE • TELESURVEILLANCE 24H/24

SYSTEME VIDEOPROTECTION

PROTECTION DE CHANTIERS

03.83.41.58.14

service.client@apsg54.com

112, allée Espace Saint-Martin - 54700 PONT-A-MOUSSON

http://www.apsg54.com AUT:054-2113-05-19-20140385353

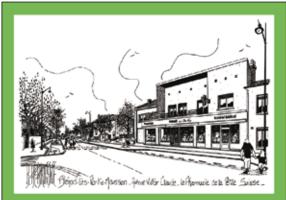
Sommaihe

Edito	p. 5
Le conseil municipal	p. 6-7
La ville	p. 8
Histoire	p.9-12
Vos démarches	p. 13-16
Solidarités	p. 17
Education	p. 18
Enfance et Jeunesse	p. 19
Loisirs	p.20-23
Associations	p. 24-27
Vacances scolaires	p. 28
Transports	p. 29-30
Contacts utiles	p. 31-33
Bien vivre ensemble	p. 34-37



Tél. : 01 60 03 14 14 - info@com2000.fr Photos, droits réservés à la Mairie de Blénod





MATÉRIEL MÉDICAL & PARAPHARMACIE LA PETITE SUISSE

Du lundi au vendredi 8h15 - 12h15 / 13h30 - 19h30 Le samedi 8h15 - 12h15 / 13h30-18h00

03 83 81 03 14

www.pharmacie-de-la-petite-suisse.fr

47 Avenue Victor Claude 54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson



VOS CONSEILS SANTÉ SUR FACEBOOK



Pour en profiter, liker la page Facebook de la pharmacie





CHÈRES BELLÉDONIENNES, CHERS BELLÉDONIENS,

Avec l'arrivée de cette nouvelle année, paraît notre agenda communal annuel 2023, que nous avons le plaisir de vous offrir. C'est l'occasion rituelle de vous présenter mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux, accompagnés de ceux de l'équipe qui m'entoure.

Que cette nouvelle année vous apporte, à vous-même et à ceux qui vous sont chers, santé, bonheur et prospérité.

Vous trouverez dans cet agenda bon nombre d'informations : allant de la programmation des évènements prévus pour cette nouvelle année, aux coordonnées des artisans, commerçants et associations participant à l'élaboration de cet agenda.

Il est aussi un véritable trait d'union entre vous et la municipalité, vous y trouverez tous les renseignements utiles sur notre commune, notamment concernant vos démarches administratives

Je profite de ce support pour remercier tous les partenaires contribuant à la faisabilité de cet agenda. Je remercie également les commerces, les artisans locaux, les associations, les bénévoles et les élus pour leur accompagnement et leur engagement auprès de la collectivité.

Je vous souhaite à chacune et à chacun une belle et heureuse année 2023. Prenez soin de vous et de vos proches.

> Le Maire, Bernard BERTELLE Conseiller départemental de Meurthe-&-Moselle

Le Conseil municipal



Adjoints au maire



Sylviane GARDELLA 1ère adjointe Déléauée au sport, aux associations et festivités



Raymond VINCENT 2^e adjoint Déléaué aux finances et à l'environnement



Michel MAUCHAUFFE 3^e adjoint Déléaué à l'urbanisme et au patrimoine bâti



Zahra SOUIRI 4º adiointe Déléguée à l'enfance et à la jeunesse



Julien HEZARD 5º adioint Délégué à la solidarité



Christelle HAAKE 6º adiointe Déléquée à la citoyenneté et à la population



Nicolas BARTHELEMY 7º adioint Déléqué à l'éducation et au scolaire

Conseillers municipaux



Evelyne MASSENET Conseillère municipale



Claudy JACQUEMIN Conseiller municipal



Joseph CUCCHIARA Conseiller municipal



Nadine GONZALEZ Conseillère municipale



Dominique FAUCHER Conseiller municipal



Emmanuel GIARDOT Conseiller municipal



Hervé SCHMIDT Conseiller municipal



Martine CLAUDIN Conseillère municipale



Sandrine GUARINONI Conseillère municipale



Sabine THEIS Conseillère municipale



Cédric BOURZEIX Conseiller municipal



Maria GONCALVES Conseillère municipale



Patrice BOYER Conseiller municipal



Laurence MEYER Conseillère municipale



Rim KHELIFI KNAF Conseillère municipale



Davut KARAKUS Conseiller municipal



Gaëlle DESLOGES Conseillère municipale



Florian ZIELINSKI Conseiller municipal

Conseillers municipaux d'opposition



Karine BELIN-MAXANT



Située à mi-chemin entre Nancy et Metz, Blénod-lès-Pont-à-Mousson est une commune de Meurthe-&-Moselle (Lorraine) dans le Grand-Est, comptant 4642 habitants d'après le recensement 2020 de l'INSEE.

La ville, où proximité, solidarité, environnement et innovation favorisent le bien vivre ensemble, s'appuie sur ses nombreuses infrastructures telles que le complexe sportif et de loisirs «Centre Michel-Bertelle». Celui-ci comprend une salle polyvalente, une salle des banquets, deux stades de football équipés de vestiaires dont un synthétique et un en herbe, des courts de tennis dont un couvert, un skate-park ainsi qu'un centre de loisirs et une maison de la jeunesse et des sports.

Blénod c'est aussi son Centre communal d'action sociale - gestionnaire du Foyer-résidence d'autonomie Ambroise-Croizat et sa restauration, son Centre culturel Pablo-Picasso, son Cinéma Jean-Vilar, son Centre d'affaires Blenovista ainsi que l'emblématique Stade des fonderies.

Les Bellédoniens bénéficient d'un cadre de vie agréable avec notamment les coteaux de la Moselle où s'intègrent parfaitement le récent Cycle combiné gaz (CCG) EDF remplaçant l'historique centrale électrique à charbon et l'usine Saint-Gobain PAM installée depuis 1856 sur le territoire

Ce sont ces atouts et son histoire que la ville fait vivre en plaçant l'enfance-jeunesse au cœur de sa politique, en soutenant le monde associatif, sportif, culturel et en protégeant la biodiversité comme le démontrent ses labels obtenus en 2019: 3 fleurs «Villes et villages fleuris», 2 libellules «Commune nature» venant en complément des 2 lauriers « Ville active et sportive» décrochés fin 2018 et reconduits en 2021 et le «Plan mercredi» en 2018.

Elle est par ailleurs détentrice du «Prix spécial départemental de la sensibilisation et de la protection de la biodiversité 2018» décerné au rucher pédagogique communal et du «Prix spécial départemental 2016» pour ses jardins familiaux

Enfin Blénod c'est aussi son événementiel, avec ses rendez-vous phares comme la cérémonie des voeux du maire, les commémorations, la chasse aux oeufs, les spectacles, la soirée Fête nationale, la fête des associations, le challenge «octobre rose», la fête du livre, la Saint-Nicolas, et bien plus encore ...!

Blénod est membre de la Communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson

Histoine

Une ville hors du commun et cela ne date pas d'aujourd'hui...

L'arrivée des premiers Bellédoniens remonte au Vè millénaire avant J-C. (néolithique).

Ils seront remplacés par les Ligures dont la région d'origine est pour le moins étonnante puisqu'il s'agit de l'arrière-pays niçois. L'âge du bronze succède alors à l'âge de la pierre polie.

Le nom de la ville remonterait à l'époque gauloise. En 1840, au lieu-dit « le Moulin », on découvrit un bas-relief en pierre représentant non seulement « des animaux fabuleux, des branches d'arbres auxquelles pendaient des fruits en forme de poires », mais aussi le soleil considéré comme un dieu par les Gaulois et appelé Belenus. Ainsi, serait né Blénod!



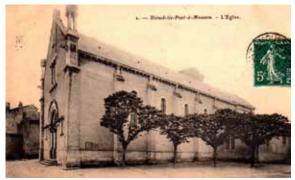
Sel contre poterie

De l'époque gauloise, nous retiendrons également le nom d'une tribu, la tribu des Leuques, qui participa à sa manière à l'histoire de la route du sel. Le terrain étant argileux, elle réalisait des poteries qu'elle échangeait contre du sel venant du Saulnois (vallée de la Seille), situé sur la rive droite de la Moselle. Le troc s'effectuait grâce à un gué placé au niveau de Blénod-Atton et qui constituait la seule possibilité pour traverser la rivière.

Lorsque le niveau de l'eau était trop haut, les Gaulois faisaient preuve de philosophie et patientaient, tout simplement. On retrouva d'ailleurs des traces de leurs campements au bord de la Moselle.

Mais ces ingénieux Gaulois ne sont pas les seuls à nous avoir laissé des empreintes de leur passage dans notre commune. Ainsi, des fragments d'anciennes murailles ont été découverts près de la Moselle, témoignant de la volonté des Romains de protéger les bords de la rivière. Il est vrai que non loin de Blénod, dans la vallée, était située Scarpone, la grande cité romaine de l'époque.

La tour-porche de l'église



Nous arrivons au Moyen-Age... Blénod n'avait certes pas de château mais disposait néanmoins d'une demeure seigneuriale : le château de Bulizelle (devenu depuis le Centre culturel Pablo-Picasso).

Par ailleurs, à l'emplacement de l'église actuelle construite en 1895 se trouvait jadis une église (XIIIè siècle), dont le chœur et l'entrée forment les chapelles latérales de la bâtisse d'aujourd'hui.

Son clocher, appelé par certains historiens « tour - porche », représentait un élément central de la vie de Blénod puisqu'il permettait à la population de s'y réfugier en cas de danger.

C'est à cette époque que Thibaut II (1239-1291), Comte de Mousson, décide de fonder Pont-à-Mousson. Pour agrandir sa ville, il attira les habitants des villages voisins en leur accordant une charte leur octroyant certaines libertés. C'est ainsi que les habitants de Blénod furent à l'origine du quartier Saint-Jean de Pont-à-Mousson. Par la suite, le développement de l'Université de Pont-à-Mousson, fondée en 1572, amena le moulin à eau des Bénédictins à se transformer en papeterie en 1604. C'est aujourd'hui, le site du Centre Michel-Bertelle. Il en est de même pour la propriété de Saint-Martin-Fontaine, ancienne maladrerie

des Antonistes située sur notre commune, qui deviendra le lieu de repos privilégié des étudiants et professeurs de Pont-à-Mousson.

La tradition raconte à ce sujet que des croix de pierre étaient érigées le long du chemin qu'empruntaient les étudiants pour se rendre à la propriété, afin d'inviter ces derniers à plus de sagesse. L'histoire ne dit pas dans quelle mesure cela s'est révélé efficace.

Mais revenons à l'histoire de Blénod et plus particulièrement à une date : 1850. Celle-ci est importante car elle correspond à la construction de la voie ferrée entre Nancy et Metz, et par là même à la découverte imprévue du minerai de fer. La vie du petit village qu'était alors Blénod va s'en trouver boulever-sée. L'agriculture et la vigne laisseront progressivement place à l'industrie.

L'usine à fer

Ainsi, en 1856, la première « usine à fer » s'installe ; elle deviendra l'un des principaux établissements industriels de la Lorraine : « La société anonyme des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson » aujourd'hui Saint-Gobain PAM. Son développement entraîne une forte augmentation de la population de notre commune.





La cartonnerie

De même, en 1872, une cartonnerie voit le jour sur un bras du canal latéral à la Moselle. Elle fabrique du matériel d'emballage pour la « Tata », entreprise de Pont-à-Mousson qui produisait des objets en carton laqué et qui appartenait à la famille Adt originaire de Forbach.

La centrale électrique

Enfin, dans les années soixante, une centrale thermique prévue pour utiliser le charbon lorrain est construite, drainant plusieurs centaines de nouveaux habitants, avec une nouvelle impulsion économique pour notre secteur.

En cours de démantèlement, elle est remplacée par un Cycle combiné gaz (CCG) inauguré en 2011.

Depuis la fin des années 70, Blénod, jusque-là petite commune tranquille, connaît un développement important : la ville se dote d'équipements sociaux, sportifs et culturels qui font sa renommée.



Vos démarches



En mairie

Tél : 03 83 80 43 00 220 av Victor-Claude

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Permanence «état-civil» le samedi de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires d'été et de fin d'année).

• Etat-civil

- Naissance et patronyme : déclaration de naissance, reconnaissance de l'enfant, extrait d'acte de naissance, changement de prénom
- Mariage : dossier à compléter 3 mois avant la date souhaitée
- Acte de décès sur la commune.

PACS (Pacte civil de solidarité)

Dossier mentionnant la marche à suivre et les justificatifs à fournir à retirer à l'accueil de la mairie au minimum 10 jours ouvrés avant la date de signature souhaitée.

• Cartes nationales d'identité et passeports

Les services habilités pour établir les cartes d'identité et passeports sur notre secteur (sur rendez-vous) sont :

Mairie de Pont-à-Mousson

Tél: 03.83.81.10.68 19 place Duroc www.ville-pont-a-mousson.fr

Mairie de Dieulouard

Tél: 03.83.23.57.18 8 rue Saint-Laurent www.dieulouard.fr

Mairie de Nomeny

Tél: 03.83.31.30.01 3 Place de la Victoire www.mairie-nomeny.fr

Communauté de communes de Mad-et-Moselle

Tél: 03 83 81 91 69 2 bis rue Henri Poulet www.cc-madetmoselle.fr

Pour effectuer une pré-demande en ligne :

En 2023, la mairie de Blénod pourra également délivrer les cartes d'identité et passeports.

12 • Blénod Lès-Pont-à-Mousson Blénod Lès-Pont-à-Mousson • 13

Prendre rdv sur blenod.fr ou l'appli Blénod-Pam! www.ants.gouv.fr + d'info sur: www.demarches.interieur.gouv.fr

Le Service État-civil de Blénod, reste à votre disposition pour fournir la liste des pièces à joindre aux dossiers.

En cas de perte d'une de ces pièces d'identité, déclarez-la à la police nationale.

• Liste électorale

Pour s'inscrire sur la liste, le formulaire à renvoyer en mairie ou via www.blenod.fr/contact est en ligne sur le site www.service-public.fr (joindre une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur et une attestation en cas d'hébergement).

Cas particulier: les jeunes qui ont atteint ou atteindront l'âge 18 ans en cours d'année et ayant effectué la démarche du recensement citoyen seront inscrits d'office. Il est toutefois conseillé aux jeunes majeurs de vérifier leur inscription auprès du service élections en mairie.

• Recensement militaire

Pour les Bellédoniens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007.

Période 1 : né(es) entre le 1^{er} janvier et le 31 mars

Période 2 : né(es) entre le 1^{er} avril et le 30 juin

Période 3 : né(es) entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre Période 4 : né(es) entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre Les personnes nées avant et n'ayant pas été recensées doivent se présenter indifféremment sur l'une de ces périodes.

Fournir: pièce d'identité, livret de famille des parents, et justificatif de domicile récent des parents.

Cimetière



Situé rue du Fort des Romains, il dispose de concessions en pleine terre, en caveaux cinéraires et au columbarium ainsi qu'un jardin du souvenir.

Horaires d'ouverture :

de 7h à 19h, du 1^{er} avril au 31 octobre, de 8h à 17h, du 1^{er} novembre au 31 mars.

Règlementation

- Certification conforme : pour les documents à destination d'administration étrangère
- <u>Légalisation de signature</u> devant l'officier d'état civil sur présentation d'une pièce d'identité.

Sacs et bacs à ordures ménagères

- Retraits de rouleaux de sacs poubelles jaunes pour le tri sélectif, une fois par an (2 rouleaux pour les foyers de 1 à 3 personnes, 3 rouleaux pour les foyers de 4 à 5 personnes et 4 rouleaux pour les familles de plus de 5 personnes). Fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile récent
- Remplacement de bac à ordures ménagères (perdu ou cassé): remplir l'imprimé à l'accueil et fournir pièce d'identité, justificatif de domicile récent et déclaration sur l'honneur en cas de perte.

Renseignements:

Communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson Tél: 03 83 83 87 00.

Construire, aménager

- <u>Urbanisme</u>: permis de construire, d'aménager de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme.
- Déclaration d'ouverture de chantier, à l'issue de l'obtention du permis de construire : à déposer en mairie.
- Occupation du domaine public: lors de travaux d'emménagement/déménagement ou de livraisons, vous pouvez être contraint d'occuper le domaine public routier (trottoirs, voiries...). Cela nécessite une autorisation soit du maire, soit de la collectivité propriétaire. Il est donc nécessaire de contacter les services municipaux au minimum 15 jours à l'avance.
- Déclaration attestant la conformité des travaux (DAACT) pour signaler à la mairie l'achèvement des travaux et leur conformité par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. Cette démarche est obligatoire pour les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager et d'une déclaration préalable.

• Opération tranquillité vacances



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement? Vous pouvez demander à la Police nationale de surveiller votre domicile!

Le dispositif gratuit opération tranquillité vacances (OTV) est désormais disponible en ligne sur le site service-public.fr et vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et vous prévenir en cas d'anomalie.

Si vous avez des difficultés avec les démarches sur Internet, le commissariat de Pontà-Mousson peut vous aider : 03 83 80 40 80.

Attestation d'hébergement

pour accueillir un proche Un étranger, qui souhaite venir en France pour une visite privée ou familiale inférieure à 3 mois, doit présenter un justificatif. La demande est à établir par la personne qui l'accueillera à son domicile lors du séjour en France.

L'autorisation est délivrée, par le maire, si l'hébergeant remplit certaines conditions.

Organiser un événement au Centre Michel-Bertelle

La salle des banquets peut être louée pour la réalisation d'évènements festifs ou familiaux comptant 100 personnes maximum





+ info et formulaires en ligne sur www.blenod.fr Pour toute autre demande, ayez le réflexe www.service-public.fr ou tél : 39 39



Centre communal d'action sociale

Tél: 03 83 80 43 25 - 4 rue Saint-Guérir

Maison des solidarités

Service social, accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap relations avec les bailleurs sociaux, aide au permis de conduire, etc.

• Foyer Ambroise-Croizat

- service de repas les midis, du lundi au vendredi, dans une salle climatisée
- goûters et animations les après-midi dès 14h30
- atelier « Harmonie corporelle » le mardi et vendredi de 9h à 10h30, encadré par des éducateurs sportifs municipaux. Au programme, souplesse, équilibre, mémoire et renforcement doux, le tout dans une ambiance détendue et conviviale.

Inscription de septembre à juin.

Infos de 8h30 à 12h et de 14h à 17h - Tél. 03 83 81 07 40.

• Aquagym seniors le mercredi après-midi

Accompagnement des seniors à la piscine communautaire de Pont-à-Mousson pour une séance hebdomadaire d'aquagym; un sport doux permettant de garder la forme et de prévenir les maux dus au vieillissement tout en présentant peu de risques de blessure. Sur inscription au CCAS (participation de $1 \in \text{par}$ séance).

• Résidence d'autonomie Ambroise-Croizat

60 logements à quelques pas du foyer.

• Projet de portage de repas Intéressés, contactez le ccas.



Éducation

La ville dispose de cinq lieux d'enseignements. Elle propose également, toujours pour les maternelles et les élémentaires, un service de restauration scolaire au moment de la pause méridienne.

Ecoles maternelles

Ecole Jacques-Prévert Tél. Directrice : 03 83 81 32 92 40 rue Salvador Allendé



Ecole Louise-Michel

Tél. Directrice : 03 83 81 20 68 Rue Saint-Martin



Groupe élémentaire

Tél. Directrice:
03 83 81 07 09
Bât Arthur-Rimbaud
Rue Saint-Guérin
(Bât Louis-Aragon,
rue Saint-Martin)



Collège Vincent Van Gogh

Tél. Principale : 03 83 80 14 14 5 rue Saint-Martin



Garde et restauration périscolaire

Pour les élèves de maternelle et élémentaire De 7h à 8h30 / De 11h30 à 13h30 / De 16h30 à 18h30 Inscriptions sur le portail famille de blenod.fr ou par e-mail à portail-famille@blenod.fr ou en mairie

Enfance et jeunesse



Centre de loisirs Michel-BERTELLE

Les enfants de 2 à 11 ans sont accueillis les mercredis de 8h à 18h30, en période scolaire, et du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, durant les vacances scolaires (sauf période de fermeture annuelle) par une équipe d'animateurs qualifiés qui proposent de très nombreuses activités suivant l'âge des enfants.

Inscriptions au minimum 5 jours ouvrés avant le début de la fréquentation.

Fournir : carnet de santé et notification aide aux vacances CAF pour les bénéficiaires.

Démarches à effectuer en mairie.

Tél. du Centre de loisirs : 03 83 82 50 21

Ludothèque

Ouverte aux enfants comme aux plus âgés, la ludothèque regorge de jeux de société, de construction, à utiliser sur place ou à emprunter.

En libre accès pendant les animations, elle dispose d'une salle spécialement aménagée pour les enfants de moins de 6 ans qui doivent toutefois être accompagnés d'un adulte.



Crèche communautaire

Rue Françoise-Dolto Tél.: 03 83 80 41 02

Loisins

SPECTACLES

Achats de billets en mairie au plus tard vendredi, veille du spectacle.

Tout public

• Tarif plein: 12 €

 Tarif réduit : 6 € (- 12 ans, collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et retraités)

• Détenteurs de carte jeunesse : 3 €.

Bohemian Dust : A tribute to Queen

Samedi 28 janvier à 20h30 Centre culturel Pablo-Picasso Page facebook : Bohemian Dust

Ciné-Paris avec la Cie Incognito

Samedi 11 février à 20h30 Centre culture Pablo-Picasso Dans un café imaginaire, situé au coeur de Paris, des personnages issus des plus grands films du cinéma français se croisent et se recroisent, nous permettant de revivre quelques scènes parmi les plus connues, de réentendre des répliques cultes, et de chanter des refrains célèbres.

www.compagnie-incognito.com





Soirée Saint-Patrick avec les Ozzy and the roasted coasts

Samedi 18 mars à 20h30

Centre culturel Pablo-Picasso Musique à la croisée des folklores irlandais, bretons et écossais, servie avec une bonne dose de rock et un zest de country

Un solide combo de six musiciens confirmés et complices, emmenés par OZZY, batteur chanteur à la personnalité singulière confère au ROASTED COASTS une forte image identitaire.



Steven le magicien

Samedi 13 mai à 20h30 Salle Jean-Vilar

Les plus beaux numéros de magie : lévitations, changements de costumes, apparitions et disparitions. Steven et Aurélie vous ouvrent les portes de leur univers plein de surprises et de charme.



Dépêche-toi Bibiche avec la Cie Les Z'effrontés

Samedi 10 juin à 20h30 Centre culture Pablo-Picasso

Leur voyage au Maroc, Marc et Sophie l'attendent depuis si longtemps! Soleil et farniente, ils en rêvent depuis des mois! Bye, bye, la grisaille de Paris, à eux le soleil de Rabat! Mais le jour J, le départ s'avère plus compliqué que prévu!



SALLE JFAN-VILAR

3 rue Saint-Epvre Programmation «grand public» et «art et essai», sur 5 jours par semaine.

Animations «jeune public», ciné-débats, séances seniors.



BLÉNOD COMEDY CLUB



Les vendredis du rire avec BLE-NOD COMEDY CLUB à Vilar! Toute une programmation d'artistes, humoristes produits par Cornolti-Production, avec le soutien de la ville de Blénod un vendredi par mois!

Réservations sur FNACspectacles et dans tous les points vente habituels : www.ticketmaster.fr. BilleterieAuchan etc.

Tarif préférentiel pour les Bellédoniens = 18 € sur présentation d'un justificatif de domicile en mairie avant le spectacle!





Réservations sur FNACspectacles et dans tous les points vente habituels : www.ticketmaster.fr, BilleterieAuchan etc.

Tarifs préférentiels pour les Bellédoniens sur réservation en mairie.

CONSERVATOIRE

communautaire Jean-Wiener Tél: 03 83 83 14 38 Square Jean-Jaurès

MÉDIATHÈQUE

communautaire Jean-Jaurès Tél : 03 83 83 22 57

22 • Blénad Lès-Pant-à-Moussan

Associations

œ.

06 08 27 85 52

0	ACPG CATM TOE BLENOD- DIEULOUARD-	Sang Sang	AMICALE DES DONNEURS DE SANG
0	Chantal GUILLEMIN	0	Jose ROS
	charolgallenin@of: fr		ros nicole@neud.fr
0		•	06 19 02 24 73
2	ASSOCIATION CONTIUNALE DE CHASSE AGREEE	ćni	ASSOCIATION DES GRAVIERS
0	Visional NEUVILLER	0	Denis VALLINETTI
	pouns54@hotmail.fr		vallmetti denis@nesd it
9	06 88 83 89 32	0	06 66 17 22 13
Ö,	ASSOCIATION PREMIERS PAS	5	BELLEDOCATS
0	Sabrina TOULY	0	Guelle DESLOGES
90	sabessa touly@yahoo fr		godia desirproji grani mea
a	07 50 29 88 67		
	CERCLE GENEALOGIQUE	1	CIE THEATRALE LES DISEAUN DE PASSAGE
0	Charles HUSSON	0	Deniel BOURGUIGNON
	charles Hosson@newf fr	9.	helienidgeinge intgrafine
0	06 09 94 54 27	0	06 76 25 08 02
elic sugar	NOTRE ETOILE DE L'ESPOIR	PAM	LES AMCIENS DE SAINT-GOBAIN
0	Jaouad Oubbis	0	P. MILLOT
	sates and delicated on the last of the las		aspam@orange fr



0

06 71 04 70 60

UNE ABETLLE, UN RUCHER, La VIEL Laurence Meyer abelles.Nesod@goasl.com 07 66 39 98 15 ASSOCIATION DES UTELICZKA . FOLKLORE POLOMAIS Francise Column Smurger wieleska Nasodijwatalov B 06 87 45 13 81 h adrian@laposte.net DU PERSONNEL DE LA

24 • Blénod Lès-Pont-à-Mousson • 25

03 83 83 25 24

Les Clubs Sportifs





Carine CRISTOFARO fabcanous@gmail.com 06 13 91 04 00

die do 8 mai Dès 3 aus



CERCLE MODELISTE

Fabrice PICARD



BLENOD BAD LOISIRS

Patrice BOYER Seasthelicia i pael con 06 74 49 53 61



CHOPPER FREAKERS BAND

Cotes, à partir de 50 €

Dominique BARZYCKI dbarrycki@mazet.fr



0	Alain SIBENALER
	nth midspelestre@wandse
•	03 83 87 26 58
Cotis. = 30€/an	Des δ am



JUDO CLUB

Marc WITTMANN carlite way@botmad fr œ. 06 95 55 62 44 Cotis. à partir de 211€ Dès 6 ans



TENNIS DE TABLE BLENOD-MONTAUVILLE

Véronique 5CHMIDT reminenhealthmap f 06 43 04 81 93

Cotis. à partir de 25€ Dès 6 ans



CYCLOTOURISM

Alam SIBENALER objektomej vondo f. B. 03 83 82 26 58

Cotos. À partir de 32€ Dés 5 ans



UOLONTAIRE Claudette SOBCZVK claudette sobczyksiisti fr 06 79 60 80 36

Cotis. À partir de 110 €.

GYMMASTIQUE

COB TENNIS

Fabrice BARBIER Different Number 11 (in Diese 2)

06 81 84 16 51



Nathabe LUX sethbace(4)/gmail.com 07 71 23 03 24 après 17h



UOLLEY LOISTRS BLEMOD

Jean Paul HENRION henroup@waradoo.fr 06 71 42 36 85



C.S. Blenod

Raynald Crillon tions composite transfer (ed.) 03 83 82 30 75

Cotas. A partir de 110€. Des 5 ans



PETANQUE CLUB

Robert LEJAILLE robert lejaldes/jwassdoods

03 83 82 13 83



UTT BLENOD

Claude GUILLEMIN vtfblenod/fgmail.com 06 85 31 64 50

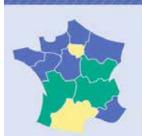
Cotis, à partir de 20€ Dès 7 aus



05 FAMILLE



Vacances scolaires 2022-2023



Zone A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C

Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.

	Zone A	Zone B	Zoov G
Rentrée des élèves		Jeudi 1º septembre 2022	
Vacances de la Toussaint	Du samedi 23	coctobre 2022 au lundi 7 n	ovembre 2022
Vacances de Noël	Dv samedi 1.	décembre 2022 au mardi	3 janvier 2023
Vacances d'hiver	Du samedi 4 février 2023 au lundi 20 février 2023	Du samedi 11 Nivrier 2023 au lundi 27 Nivrier 2023	Du samedi 18 février 2023 au lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Dv samedi 8 avril 2023 au lundi 24 avril 2023	Du samedi 15 avril 2023 au mardi 2 mai 2023	Du samedi 22 avril 2023 au mardi 9 mai 2023
Vacances d'été		Samedi 6 juillet 2023	

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

À noter

Les académies de Corse et les départements, collectivités et territoires d'outre-mer ont des dates de vacances scolaires spécifiques. Vous pouvez les consulter sur le simulateur de Service-Public.fr.

Thansports

« Le Bus urbain » réseau communautaire

La Ville est desservie par deux lignes de transports urbains et une ligne de transport interurbaine, permettant aux Bellédoniens de rejoindre notamment Pont-à-Mousson, Dieulouard, Montauville, Jezainville, Belleville, Autreville, Pompey, Frouard ou encore Nancy.

Ligne 1 : Jezainville-Norroy Ligne 2 Pont-à-Mousson-Jezainville

Agence à la gare ferroviaire

8 place Thiers à Pont-à-Mousson Tél: 03 83 81 37 21 + info www.reseaulebus.com

Transport régional par bus et train avec « Fluo Grand-Est »



Pour vos déplacements du quotidien ou occasionnels dans le Grand Est, la Région vous propose un service de transport par trains et cars régionaux ainsi que, par autocars interurbains et dédiés aux transports scolaires.

14 lignes régulières de bus en Meurthe-et-Moselle

Ligne R330 Pont-à-Mousson - Nancy 3 arrêts à Blénod

Fonderies, La Poste et avenue Victor-Claude + info www fluo eu

Maison de la Région de Nancy

4 rue Piroux Tél : 03 87 33 67 40

Le train

Gare SNCF

(à 3 minutes en voiture de Blénod) Place Thiers à Pont-à-Mousson

Gare Lorraine TGV

RD 910 - 57420 Louvigny

Une navette « Le Bus » existe depuis la gare de Pont-à-Mousson (sur réservation :

03 83 81 11 34)

Tél gares : 36 35

L'autoroute

L'autoroute A31 vous amène aux portes de Blénod. Cette portion d'autoroute est totalement gratuite.

Taxi

Bruno Fillion Transports divers pour particuliers et entreprises et acheminement de colis en véhicule grand confort et climatisé

Agréé par la CPAM, habilité VSL pour l'accompagnement

de personnes assises et à mobilité réduite. Toutes distances, liaison TGV et aéroport Metz-Nancy Disponible 7 jours/7 Sur réservation de 8 h à 20 h Tél : 06 07 75 80 52

La véloroute

Accessible depuis Blénod en partant de la Rue du Fort des Romains ou de la rue de la Cartonnerie, la véloroute Voie Bleue, Moselle-Saône est née d'un projet collectif porté par 29 collectivités. 700 km de voyage à vélo au bord de l'eau, du Luxembourg à Lyon. Un itinéraire pour les curieux, les gourmands et les amoureux du bien-vivre et des belles rencontres. www.lavoiebleue.com

L'avion

L'aéroport Metz/Nancy Lorraine.

(à 20 minutes en voitures) Route de Vigny 57420 GOIN

Tél: 03 87 56 70 00 + info lorraineairport.com



Contacts utiles

URGENCES

Numéro d'appel européen pour tout service d'urgence : 112

A partir d'un téléphone fixe ou d'un portable, gratuitement, même sans crédit, sans carte SIM et sans avoir préalablement entré le code PIN.

En France, le 112 redirige sur les numéros 15, 17, 18, 115 et 119

 $\begin{tabular}{ll} \textbf{Pompier - Incendies, accidents et urgences médicales:} 18 \end{tabular}$

SAMU: 15

Samu Social - Secours aux sans-abris : 115 Police secours ou gendarmerie : 17

Allo enfance maltraitée : 119

Violences conjuguales: 3919

Drogues infos services: 0 800 23 13 13

SANTÉ

Cabinet médical de garde SOS Médecin 24/24H

Consultations samedi de 12h à 20h et dimanche de 8h à 20h. Bâtiment annexe à l'arrière de la mairie accès par le parking Tél: 3624

Hôpitaux

Centre hospitalier de Pont à Mousson et de Pompey Lay-Saint-Christophe

Place Colombé à Pont-à-Mousson 03 83 80 20 00

Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Nancy: 03 83 85 85 85

Centre anti-poison et de ToxicoVigilance de Nancy:

03 83 22 50 50

Médecins généralistes

Fabienne Alizé

128 av Victor Claude Tél: 03 83 82 42 04 Cabinet des Dr Didion

et Vibert 57 Av Victor-Claude

Tél: 03 83 81 05 84

Cabinet dentaire

Anne Lyse Dosdat Lilian Liebaut Christian Malher

128 av Victor-Claude Tél : 03 83 82 11 61

Infirmiers

Cabinet Sébastien Chabot et Jérôme Gracz

128 av Victor-Claude Tél: 03 83 82 87 60 Cabinet Jennifer Gazeau Julie Blaise Delphine Limousin Florence Lemoine

4 rue Saint-Etienne Tél : 03 83 80 16 31

Pharmacies

Pharmacie de la Petite Suisse : 03 83 81 03 14

Pharmacie Pommier-Lejaille :

03 83 81 21 76

Pharmacie de garde :

s'adresser au Commissariat de police Place Saint-Antoine à Pont-à-Mousson Tél: 03 83 80 40 80

Pôle médical Saint-Martin12 his rue Saint-Martin à

12 bis rue Saint-Martin à Blénod

 Médecins généralistes Robert Georges :
 03 83 82 09 70
 Solène Royer :
 03 83 82 12 15
 Yannick Kollmann :
 03 72 75 00 57

• Cabinet infirmier Muriel Blanchard Laetitia Rivault Gaetan Barbier: 03 83 82 46 79

• Orthophoniste Laurine Kurzawa : 06 13 95 17 99

Psychologue Caroline Mathiot :

06 35 40 25 79

Caisse primaire d'assurance maladie

CPAM de Pont-à-Mousson 708 rue du Bois le Prêtre à Pont-à-Mousson Tél : 36 46

ANIMAUX

Animaux abandonnés

Signaler en mairie

DÉPANNAGES

Enedis Electricité

Tél: 09 726 750 54

Gaz

Tél: 0810 433 054

Eaux SAUR-CISE

Tél: 03 83 80 40 40

ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS

LA POSTE bureau de Blénod

132 avenue Victor-Claude Tél : 36 31

Tourisme mussipontain

52 place Duroc à Pont-à-Mousson Tél : 03 83 81 06 90

Communauté des communes du bassin de Pont-à-Mousson

Chemin des Clos à Pont-à-Mousson Tél : 03 83 87 87 00

Syndicat d'assainissement Cycle d'eau

Station d'épuration Chemin de la Grande Corvée à Pont-à-Mousson Tél: 03 83 82 14 93

Pôle emploi

158 rue Pierre Adt à Pont-à-Mousson Tél : 39 49

Centre des finances publiques

16 rue Raugraff à Pont-à-Mousson Tél : 03 83 81 05 74

Caisse d'allocations familiales

Point d'accueil sur rendez-vous à la Maison de la formation 8 rue de la poterne

à Pont-à-Mousson Tél : 0 810 25 54 10

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1 rue du Préfet Claude-Erignac à Nancy Tél : 03 83 34 26 26

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

48, Esplanade Jacques Baudot - C.O. 900 19 54035 NANCY CEDEX

Hôtel de région Grand-Est

1 place Gabriel-Hocquard à Metz

Tél: 03 87 33 60 00 Allô Service Public

(renseignement administratif interministériel) Tél : 39 39

Médiateur national de l'énergie

Autorité publique indépendante créée par la loi qui a pour mission d'informer, de conseiller et de protéger les consommateurs d'énergie (service 100% gratuit)
N° vert : 0 800 112 212

CENTRE D'AFFAIRES

Blenovista

(Location de bureaux et salles) Rue de Maidières Tél: 03 83 87 88 89 contact@blenovista.com



COMMERCE



Bien vivre ensemble

Contre les cambriolages. avez les bons réflexes



Contre les cambriolages es bons réflexes



Démarchage téléphonique abusif, démarchage à domicile, vente de calendrier, véhicule suspect: en cas de doute, appelez la police nationale (17)!

Opération Tranquillité Vacances (OTV)



Inscrivez-vous avant de partir sur www.blenod.fr/otv ou en mairie.

La police municipale, en collaboration avec la police nationale surveille votre habitation durant vos vacances et ce tout au long de l'année.

Voisinage: respectez les horaires pour le bruit et n'abusez pas des barbecues

Les travaux de bricolage ou de iardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont autorisés. par arrêté préfectoral, uniquement ·

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le tapage nocturne ou diurne est puni d'une contravention de minimum 68 €

Fumées incommodantes. odeurs tenaces, dangers d'incendie... La belle saison invite à la cuisine au barbecue, mais cela génère parfois des désagréments pouvant aboutir à des conflits de voisinage.

Que l'on habite une maison ou un appartement, il n'existe pas de restriction concernant l'utilisation d'un barbecue qui, si elle est occasionnelle, n'est pas considérée comme un trouble du voisinage.

Cependant elle est règlementée, il ne faut donc pas en abuser.

BIEN VIVRE AVEC SON CHIEN

Un chien, c'est un compagnon qui vous suit tout au long de sa vie. On dit souvent de lui qu'il est le meilleur ami de l'Homme et aussi le plus fidèle. Que ce solt dans la rue, dans votre maison, ou encore chez vos amis, vous devez vous soumettre à une règlementation précise.



L'identification d'un chien tout comme d'un chat est obligatoire avant toute cession gratuite ou payante. Elle doit être faite par le détenteur qui cède l'animal chez un vétérinaire.



Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories : chien de garde et de défense et chien d'attaque. Déclarez-le sur : www.service-public-fr



reglement départemental, il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique.

Les chiens susceptible d'être dangereux doivent, eux, être tenus en laisse et muselés.



Le propriétaire est responsable des dommages causés par son animal que celul-ci ait été sous sa garde ou au'il se soit égaré ou échappé.



Tout maître qui ne ramasse pas les déjections de son chien s'expose à un procès-verbal dresse par les forces de l'ordre chargées de surveiller, et ce. même à des heures improbables. Le montant de cette contravention de quatrième classe s'élève à 135 € minimum auguel s'ajoutera le remboursement des frais de riettogage par la ville.



Trottoirs, jardins et parcs sont encore malheureusement souvent parsemés de crottes de chiens.

Dix totems pourvus d'une corbeille sont pourtant implantés sur la commune à proximité de la mairie, du centre culturel, de la place du 8-mai-1945, de la plaine de jeux Encluméchamps, de la maison des enfants, du Chemin Vert, de la zone des puits, de la maison de la jeunesse, du centre de loisirs et du stade des Fonderies.

N'hésitez pas à en demander si besoin en mairie, au centre technique et au Centre Communal d'Action Sociale I

Tout manquement à ces obligations peut entraîner, suivant les cas, une amende aliant de 68 à 750€

ensemble améliorons la salubrité publique pour NOTRE BIEN-ÊTRE I

Chats errants: ne les nourrissez-pas

Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons selon le règlement sanitaire départemental. Pour la prise en charge d'un animal errant : signalez-le en mairie.



Eaux usées : ne les déversez pas sur l'espace public

Les eaux usées désignent à la fois les eaux vannes (l'eau provenant des WC) et les eaux grises (l'eau provenant du lavabo, de la cuisine, du lave-linge...).

Toute projection de ces eaux, en l'état, est interdite sur la voie publique et dans la nature car elles sont nocives pour l'environnement. Elles doivent donc, au préalable, être traitées pour prévenir les risques de pollution.

Déchets : ne les brûlez pas

Le brûlage des déchets à l'air libre étant interdit, vous pouvez utiliser l'une des déchetteries la Communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson.

En cas d'infraction, le montant de la contravention prévue par le règlement sanitaire départemental peut atteindre 450 €. Il est également interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sur tout ou partie de la voie publique, d'y pousser ou projeter les ordures ou résidus de toutes natures.

Trottoirs: entretenez et déblayez-les

Les riverains ont l'obligation de déneiger et déblayer devant leur habitation. Cette obligation s'impose au locataire ou propriétaire d'une maison individuelle ou au syndic de copropriété agissant au nom du syndicat des copropriétaires d'un immeuble en copropriété.

+ info sur www.service-public.fr





Liberté Égalité Fraternité

L'appli Blenod

Téléchargez-la et restez à la page!

Blénod vous offre un tout nouveau support de communication: son application mobile. Vous trouverez dans cet outil, en plus des principales informations présentes sur le site Internet de la ville : agenda, actualités, programmations, un accès direct et ergonomique au «Portail famille» mais aussi à «Mon espace citoven». Celui-ci vous permettra, après création de votre compte, de suivre vos démarches en temps réel et de recevoir des notifications d'alerte. Désormais vous pouvez envoyer, aux services municipaux, des signalements d'incidents avec photos à l'appui. Vous pouvez en prime demander des rendez-vous concernant vos dossiers



d'urbanisme, formuler vos demandes d'actes d'état-civil et obtenir tout type de renseignement grâce au formulaire de contact. Autant de fonctionnalités, pour vous faciliter toujours plus la vie. Alors n'attendez plus une seule seconde, connectez-vous au store de votre smartphone ou tablette et tapez Blénod-PAM dans la barre de recherche pour télécharger le précieux sésame qui vous ouvrira toutes les portes de la cité!

Blénad Lès-Pont-à-Mausson 336 • Blénad Lès-Pont-à-Mausson

Notes



URBAN PEINTURE

Peinture Industrielle et Bâtiment Maçonnerie

urbanpeinture@wanadoo.fr 7 03 83 81 15 49 - 06 08 21 02 90 2 rue du Saule - 54700 Jézainville



Epure Ingénierie est un bureau d'études spécialisé en optimisation énergétique du bâtiment, du diagnostic à la réception des travaux :

- Diagnostic énergétique
- · Conseil pour les économies d'énergie
- Assistance Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.)
 Etude de faisabilité énergies renouvelables exploitation d'installation génie climatique « Maltrise d'œuvre
- A.M.O. Délégation du service Public Chauffage Urbain

contact@epure-ingenierie.fr / www.epure-ingenierie.fr



EST TOITURES Charpente - Couverture Zinguerie

FROST Johann

03 83 23 82 72 - secretariat@esttoitures.fr 12 rue des Vergers - 54380 SAIZERAIS



Blénod les Pont-à-Mousson

Mecanicien cycles Réparations trotinettes électrique / freestyle





edf odyssélec

Blénod

Renseignements et réservations visite-blénod@edf.fr

Prestation GRATUITE

et adaptable aux différents publics (scolaires ou grand publics)

A partir de 12 ans (pour la visite du site)

Durée 1h30 à 3h (avec la visite de site)